

LOCATION DE VOITURE DE COURTE DURÉE - LES CONSEILS DE L'ADC FRANCE

Categories: [Actualités ADC FRANCE](#), [Agence de voyages](#), [Assurance](#), [Auto, moto, vélo](#), [Les conseils](#), [Location de véhicules](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#), [Tableau d'honneur](#)



La location de voiture de courte durée est un domaine méconnu au vu des dossiers que nous gérons. Les pratiques de certains loueurs en particulier à l'étranger relève parfois du droit pénal !

Nous voulons, avec cet article, vous donner des conseils utiles. Nous avons repris la fiche de l'INC qui nous paraît bien cerner les divers aspects. Vous allez avoir des surprises. Ce secteur d'activité connaît une forte croissance l'été.

Vous trouverez avec le lien ci-dessous les informations. En préambule, nous publions la liste des thèmes étudiés :

- 1 - [AVANT LA LOCATION D'UNE VOITURE](#)
- 2 - [A LA PRISE DE POSSESSION D'UNE VOITURE](#)
- 3 - [PENDANT LA LOCATION D'UNE VOITURE](#)
- 4 - [APRES LA LOCATION D'UNE VOITURE](#)

5 - [LA QUESTION DE L'ASSURANCE EN CAS DE LOCATION D'UNE VOITURE](#)

6 - [LES ETAPES A RESPECTER EN CAS DE LITIGES AVEC LE LOUEUR DE LA VOITURE](#)

L'article :

<https://www.inc-conso.fr/content/location-de-voiture-aupres-dun-professionnel>

En cas de litige, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr

ou au 03 62 02 11 15

Nous aurons besoin :

- La chronologie des événements
- La copie d'un courrier recommandé avec AR et de l'AR
- La copie du contrat et des états des lieux
- La copie de tout document utile comme par exemple des témoignages en cas d'accident.

